

## **Apave obtient sa certification par Global SAS (organisme certificateur) pour délivrer les attestations d'aptitude fluides frigorigènes**

***Apave a obtenu le 11 mars dernier sa certification par Global SAS . Apave, reconnu « Organisme Evalueur » peut, dès à présent, procéder aux évaluations en vue de la délivrance des attestations d'aptitude pour les intervenants manipulant des fluides frigorigènes pour les 5 catégories.***

A partir du 4 juillet 2009, seules les entreprises ayant une « attestation de capacité » pourront acheter et manipuler des fluides frigorigènes. Ces fluides sont contenus dans les installations frigorifiques industrielles et domestiques et dans les équipements de climatisation fixes et mobiles (pompes à chaleur, systèmes de climatisation...).

Les opérateurs (installateurs, mainteneurs, exploitants), pour obtenir une attestation de capacité (pour chacun de leurs établissements), doivent être en mesure de justifier de la compétence de leurs intervenants. Ces derniers manipulent des fluides frigorigènes lors de la mise en service, l'entretien, la réparation, le contrôle d'étanchéité, le démantèlement, la récupération de charge ...

Délivrée par un organisme agréé l'attestation de capacité s'obtient sur présentation d'un dossier portant notamment sur les procédures (traçabilité, gestion des fluides, interventions,...), les outillages et équipements mis en œuvre ainsi que sur l'aptitude des intervenants.

Apave délivre des attestations d'aptitude pour chaque catégorie après tests théoriques et pratiques dont la durée est fixée selon les catégories d'activités (en application des arrêtés du 13 octobre 2008 et du 5 mars 2009).

Pour préparer les intervenants à l'évaluation Apave propose :

- une évaluation amont à partir de tests en ligne
- des formations adaptées à l'expérience sur des plates-formes pédagogiques

### **Les 5 catégories d'activités :**

- catégorie 1 : toutes activités et tous types d'équipements,
- catégorie 2 : toutes activités et tous types d'équipements, mais limitée à 2kg de fluide,
- catégorie 3 : récupération des fluides (inférieure à 2 kg de fluide),
- catégorie 4 : contrôle d'étanchéité,
- catégorie 5 : secteur automobile (climatisation),
- catégorie 5D : secteur automobile (démantèlement).

**A propos d'Apave :**

Apave est leader en France dans l'ingénierie des risques, avec 8 000 collaborateurs (dont 6 000 ingénieurs et techniciens), 130 agences, 131 sites de formation et 33 laboratoires et centres d'essai. Organisme indépendant avec un CA de 648 M € en 2007, Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans leur volonté de maîtriser leurs risques techniques et environnementaux, à travers une offre complète de prestations (inspection, bâtiment, formation, essais-mesures, conseil). Apave est présent à l'international à travers 40 implantations. 200 000 entreprises et collectivités lui font déjà confiance dans la maîtrise de leurs risques en France et dans le monde.

**Relations presse :**

Groupe Apave – Antonia Perfumo

Tél : 01.45.66.17.83 / mail : [antonia.perfumo@apave.com](mailto:antonia.perfumo@apave.com)